

LA VILLE À LA CAMPAGNE

C'est l'un des enseignements du dernier recensement de population : le mouvement de périurbanisation se poursuit. En termes plus simples, cela signifie qu'on habite de plus en plus loin de la ville dans laquelle on travaille. D'une certaine manière, on pourrait donc dire que la ville se déplace vers la campagne. Cette habitude qu'ont prise les Français d'habiter la campagne et de travailler en ville entraîne un certain nombre de conséquences. Elle accroît les besoins de transports (routes et chemins de fer). Elle crée des besoins nouveaux en matière de logements mais également en matière d'équipements de toute nature : les ménages qui s'installent à la campagne ont souvent de jeunes enfants ; ils réclament donc des équipements sanitaires mais aussi une piscine, une salle de gymnastique d'agrès, un dojo, un cinéma, une école de musique, une salle de danse, etc...

Ces demandes s'expriment parfois dans des villages qui n'étaient guère habitués à de telles revendications de la part d'une population qui était essentiellement agricole.

D'autres problèmes apparaissent encore comme celui du déséquilibre des finances locales : la taxe professionnelle ne profite pas à tout le monde !

Le monde change : il faudra bien s'y adapter. Cela explique peut être le rapide développement des communautés de communes et des pays.

Jean LEMATTRE
Chef du service des études
et de la diffusion

S O M M A I R E

TERRITOIRE

ÉVOLUTION DE L'ESPACE URBAIN EN HAUTE-NORMANDIE
Les aires urbaines gagnent toujours du terrain..... 1

POPULATION

LA SITUATION MATRIMONIALE EN HAUTE-NORMANDIE
Célibataire, veuf ou divorcé, mais pas forcément seul..... 5

ANALYSES CONJONCTURELLES

LES TAUX DE CHÔMAGE AU 4E TRIMESTRE 2001
Forte hausse du chômage dans l'Eure..... 7

TERRITOIRE

ÉVOLUTION DE L'ESPACE URBAIN EN HAUTE-NORMANDIE

Les aires urbaines gagnent toujours du terrain

Bruno BLAZEVIC

Entre 1990 et 1999, comme dans le reste du territoire de la métropole, de nombreuses communes rurales en Haute-Normandie sont passées « sous influence » d'une ou plusieurs grandes agglomérations. L'espace à dominante urbaine gagne presque un quart du territoire régional. Les aires urbaines de la région agrandissent leur couronne périurbaine couvrant des communes à démographie dynamique. Par ce jeu, Rouen consolide sa première place en nombre d'habitants. Par contre, l'aire urbaine du Havre, dans son nouveau périmètre, demeure toujours déficitaire en population. Evreux, quant à elle, remporte la palme de l'aire qui doit sa croissance démographique plus à la densification de sa population qu'à l'étalement de sa couverture en communes.

À u dernier recensement de la population, 69% des Haut-Normands vivaient dans une unité urbaine. Cette proportion avait diminué depuis neuf ans en raison d'une augmentation démographique en milieu rural nettement plus rapide qu'en milieu urbain. On établit que la croissance de population d'une commune rurale est généralement plus importante si celle-ci se trouve sous la sphère ou à proximité d'une grande agglomération. Pour apporter une mesure statistique de l'influence des villes sur le reste du territoire, le traditionnel critère dichotomique rural/urbain étant insuffisant, l'INSEE a défini l'aire urbaine qui correspond à un découpage du territoire basé sur les migrations alternantes (navettes "domicile-travail" quotidiennes). Cette distribution des communes isole d'une part, un noyau, le pôle urbain, et d'autre part, sa couronne périurbaine dans laquelle une large proportion d'actifs occupe un emploi dans le reste de l'aire urbaine. L'ensemble des pôles et des communes ainsi liées à l'un ou plusieurs d'entre eux définit l'espace à dominante urbaine. Par complémentarité,

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES AIRES URBAINES SELON LE ZONAGE DE 1990 ET 1999

Zonage 1999	Zonage 1990	Nombre de communes en 1999	Population en 1999	Variation de la population entre 1990 et 1999 (en %)		
				Total	Due au solde migratoire	Due au solde naturel
Couronnes périurbaines	Espace à dominante rurale	71	32 670	3,05	0,28	2,77
	Espace urbain multipolaire	64	33 582	7,21	2,15	5,06
	Couronnes périurbaines	326	216 376	6,44	2,33	4,11
	Pôles urbains	3	20 757	2,62	-3,82	6,44
Pôles urbains	Espace à dominante rurale	4	10 336	0,49	-0,82	1,30
	Espace urbain multipolaire	13	21 601	6,05	2,30	3,76
	Couronnes périurbaines	4	7 262	13,52	6,35	7,18
	Pôles urbains	101	991 122	0,48	-4,83	5,31
Total		586	1 333 706	1,82	-3,21	5,03

Source : INSEE

Unités : nombre, %

Note de lecture :

- 71 communes situées dans une couronne périurbaine en 1999 appartenait à l'espace à dominante rurale en 1990

- La population de l'ensemble des communes situées dans un pôle urbain en 1999 et qui appartenait à l'espace urbain multipolaire en 1990 a augmenté de 6,05%, entre 1990 et 1999.

les autres communes forment l'espace à dominante rurale.

Ainsi, en 1999, l'espace à dominante urbaine rassemble 90% de la population régionale, sur 1 072 communes couvrant plus de 72% de la superficie du territoire.

La majeure partie de la population régionale (57%) reste concentrée dans les dix-sept pôles urbains composés dans leur ensemble par un peu plus d'une centaine de communes. Cependant, comme on peut l'observer dans d'autres régions, enclenchée depuis la fin des années soixante, la tendance à la périurbanisation se poursuit : l'influence des grandes villes se fait toujours grandissante et la couronne des pôles s'élargit. A la recherche d'une certaine qualité de vie, même si cela entraîne un trajet domicile-travail plus important, de plus en plus, on travaille dans un pôle et on habite dans sa couronne.

L'ÉTALEMENT DES ZONES PÉRIURBAINES SE POURSUIT

Déjà minoritaire en 1990, l'espace régional à dominante rurale a encore été réduit en neuf ans perdant plus de 150 000 habitants et presque la moitié de son territoire. En 1999, il ne rassemble plus qu'un peu plus de 10% de la population répartie sur à peine plus d'un quart de la superficie régionale.

A l'opposé, l'espace à dominante urbaine a poursuivi son extension. Il atteint, en 1999, plus de 70% du territoire et neuf habitants sur dix y résident (contre huit sur dix en 1990).

Cette expansion ne s'explique pas par le développement des villes et de leurs agglomérations mais par l'ampleur de la périurbanisation. En 1990, la population résidant en pôle urbain dépassait déjà le million d'habitants et ce nombre n'a augmenté que d'un peu plus de 2% en neuf ans. Par contre, le gain dans l'espace périurbain est d'un tout autre ordre : la population des communes périurbaines a progressé de 44% pour atteindre 568 000 habitants, en 1999.

C'est ainsi que la concentration de la

ZONAGE EN AIRES URBAINES (ZAU)

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat : est considéré comme telle un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions et comptant au moins 2 000 habitants).

Les communes rurales sont celles qui n'appartiennent pas à une unité urbaine.

Dans le zonage en aires urbaines, les unités urbaines ne sont pas dissociées. Toutes les communes qui les forment sont affectées en bloc à une même aire ou à un même espace.

- Le pôle urbain : unité urbaine offrant 5 000 emplois ou plus.

- L'aire urbaine : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci.

- La couronne périurbaine (d'un pôle urbain) : ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

- Les communes multipolarisées : communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

- L'espace à dominante urbaine : ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées ; peut se définir également comme l'ensemble des espaces urbains, monopolaires et multipolaires.

- L'espace à dominante rurale : ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. Cet espace comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES AIRES URBAINES DE LA RÉGION

	Nombre de communes		Population en 1999	Variation de population entre 1990 et 1999 (en %)					
	en 1990	en 1999		Zonage de 1990 à 1999			Zonage constant (1999)		
				Total	Part de la densification (1)	Part de l'étalement (2)	Total	Part du solde migratoire	Part du solde naturel
Rouen	142	189	518 316	12,89	2,39	10,50	2,64	-2,51	5,15
Le Havre	61	72	296 773	1,23	-0,78	2,02	-0,66	-5,35	4,69
Évreux	65	76	97 177	7,66	4,39	3,27	4,49	-3,69	8,18
Elbeuf	23	38	86 162	37,69	0,62	37,07	2,13	-2,44	4,57
Dieppe	46	76	81 419	24,63	-0,11	24,74	-0,09	-3,35	3,26
Louviers	7	15	42 338	89,53	-1,84	91,37	5,55	-2,89	8,44
Vernon	16	11	34 834	-2,92	5,29	-8,21	5,28	-2,66	7,95
Eu	15	26	32 604	24,37	-1,77	26,14	-0,92	-2,71	1,79
Fécamp	14	17	31 013	4,37	0,90	3,48	1,26	-2,52	3,78
Pont-Audemer	17	20	19 576	5,74	1,07	4,67	1,50	-0,72	2,21
Bernay	17	17	18 307	1,97	2,80	-0,84	3,02	1,17	1,85
Bolbec	3	3	16 450	0,45	0,45	0,00	0,45	-3,50	3,95
Yvetot	8	5	15 011	-8,01	2,39	-10,40	2,58	0,49	2,09
Gaillon	4	4	12 313	5,70	5,70	0,00	5,70	-1,53	7,23
Lillebonne	3	2	11 304	-1,56	3,92	-5,48	4,22	-2,37	6,59
Goumay-en-Bray	0	12	10 789	0,00	0,00	0,00	3,09	1,51	1,58
Notre-Dame-de-Gravenchon	3	3	9 320	-8,82	-2,67	-6,14	-2,77	-8,34	5,56
Total	444	586	1 333 706	9,00	1,58	7,42	1,82	-3,21	5,03

Source : INSEE - Recensements de la population 1990 et 1999

(1) variation due à la densification : augmentation de la population dans le périmètre de référence (évolution à zonage constant).

(2) variation due à l'étalement (ou au rétrécissement) : augmentation de la population due à la modification du périmètre couvert (apparition ou suppression de communes).

population dans les grandes villes tend à diminuer légèrement, comme on peut aussi l'observer à l'échelle nationale.

Ce phénomène de périurbanisation est le résultat de « l'étalement urbain » déjà observé depuis maintenant trois décennies environ. De 1990 à 1999, 310 communes rurales ont été intégrées à l'espace périurbain.

La population de l'ensemble des ai-

res urbaines de la région a progressé de 9%. Cet accroissement est attribué pour 80% à l'étalement sur de nouvelles communes gagnées en quasi-totalité par les couronnes périurbaines. Avec le gain de ces nombreuses communes ayant, de surcroît, une démographie dynamique, la population des couronnes explose avec une croissance de presque 40% contre un peu plus de 2% pour les pôles ur-

bains, atténuant légèrement le poids de ces derniers.

UN SOLDE NATUREL TRÈS FAVORABLE

Dans leur nouveau zonage, les aires urbaines ont globalement vu leur population croître de 1,8%.

Cette progression est due à l'évolution positive du solde naturel de plus de 5% (il est de 1,2% dans l'espace régional à dominante rurale) compensant un déficit migratoire de 3,2%. Le solde migratoire est toutefois positif dans l'ensemble des zones périurbaines (+1,65%), ce qui contribue à leur vitalité démographique.

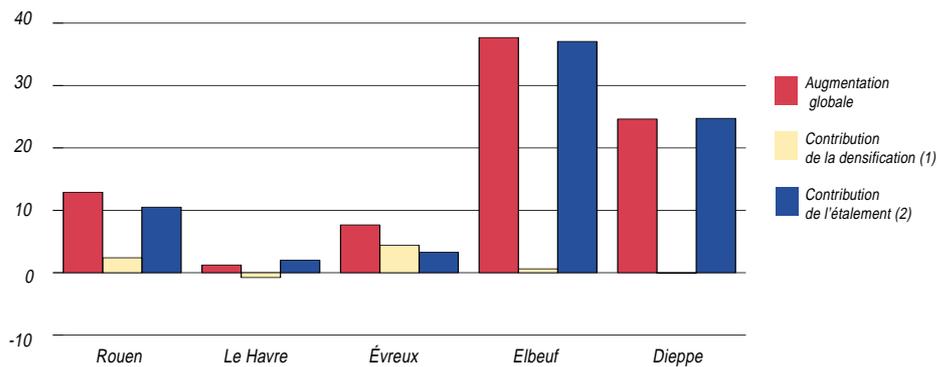
Sur environ 1,3 million d'individus, l'ensemble des aires urbaines rassemble un peu plus de 600 000 personnes actives. Sauf une exception, les aires urbaines gagnant des emplois ne sont pas celles qui croissent le plus en population.

Outre le phénomène majeur d'accroissement du territoire urbain, on observe aussi une recomposition des aires urbaines entre elles. En effet, est apparue en 1999, une nouvelle aire urbaine, celle de Gournay-en-Bray. Par ailleurs, les aires urbaines de Barentin et de Val-de-Reuil ont disparu. Ainsi existe-t-il, depuis 1999, dix-sept aires urbaines dans la région couvrant 586 communes.

AU CŒUR DE LA RÉGION, L'INFLUENCE CROISSANTE DE ROUEN

L'aire urbaine de Rouen hérite de plus de la moitié du gain de population et le tiers de celui des communes. Avec une augmentation de population de presque 13%, elle atteint plus d'un demi-million d'habitants (près de 30% de la population régionale) et occupe le 13^e rang au niveau de la métropole. En absorbant, dans sa partie ouest, l'ancienne aire de Barentin avec une trentaine de communes et, dans sa partie est, une douzaine de communes, elle renforce sa suprématie dans la région. Par ailleurs, ces nouvelles communes ayant dans l'ensemble un dynamisme démographique

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES PRINCIPALES AIRES URBAINES EN HAUTE-NORMANDIE ENTRE 1990 ET 1999



Source : INSEE - Recensements de la population 1990 et 1999

(1) augmentation de la population dans le périmètre de référence (évolution à zonage constant).

(2) augmentation de la population due à la modification du périmètre couvert (ajout ou suppression de communes).

Unité : %

élevé, la croissance de population dans le nouveau périmètre de l'aire a été supérieure à celle observée dans l'ancien zonage. Son extension vers le sud ne s'est pas produite du fait de la proximité du pôle urbain d'Elbeuf.

Contrairement à celle de Rouen, l'aire urbaine d'Elbeuf n'accroît pas son influence et bénéficie d'un développement important uniquement grâce à l'élargissement de son pôle avec treize communes supplémentaires dont deux dépassent 3 000 habitants : Pont-de-L'Arche à l'est et Le Bosc-Roger-En-Roumois à l'ouest. En cinquième position dans le rang des aires urbaines de la région, sa population regroupe plus de 86 000 habitants en 1999.

Voisine d'Elbeuf, l'aire urbaine de Louviers, dont la population a baissé dans son zonage précédent, a presque doublé sa population en fusionnant avec celle de Val-de-Reuil, laquelle a gagné 16% d'habitants. Dans le même temps, le nombre d'emplois dans ce nouveau territoire a fortement cru, de presque 17%.

L'aire urbaine d'Yvetot subit la proximité de celle de Rouen. Perdant en 1999 ses trois communes périurbaines, l'aire se retrouve réduite à son pôle (cinq communes) regroupant 15 000 habitants.

DIEPPE ET EU, CÔTE À CÔTE...

Avec un gain de trente communes pé-

riphériques, l'aire urbaine de Dieppe accroît sa population d'un quart et dépasse 81 000 habitants. Toutefois, le bilan démographique dans le nouveau zonage est aussi terne que dans le précédent : dans l'un et l'autre, la population a baissé sur la période intercensitaire (-0,1%).

L'étalement de l'aire urbaine de Dieppe sur la partie ouest semble avoir freiné celui de l'aire urbaine d'Eu qui, par ailleurs, mord sur le département de la Somme. L'aire gagne toutefois une dizaine de communes en périphérie. La situation démographique y est encore moins favorable : la nouvelle aire a perdu à peu près un habitant sur cent sur la période 1990-1999.

LE HAVRE PERD DES HABITANTS DANS SON NOUVEAU TERRITOIRE

Le Havre a gagné onze communes, ce qui a entraîné un surplus de population d'un peu plus de 1,2%. Cependant, l'aire urbaine dans son nouveau zonage a perdu des habitants (à peu près 1% sur la période intercensitaire) et, si un dynamisme certain est observé dans la couronne périphérique, la perte d'habitants au sein du pôle urbain, notamment de jeunes actifs, n'est pas compensée. Avec un niveau de chômage persistant, la situation de l'emploi est l'une des moins bonnes de la région.

En gagnant trois communes périphériques, l'aire urbaine de Fécamp a vu sa

population croître d'un peu plus de 4%. Composée de communes de petite taille, cette aire est fortement polarisée en sa ville-centre, Fécamp, qui rassemble plus des deux tiers des habitants de l'ensemble et qui a gagné 1% d'habitants.

Se juxtapose à l'est du Havre une grappe de trois petites aires urbaines de trois communes au plus : Bolbec et Lillebonne, confinées respectivement à des pôles de 16 000 et 11 000 habitants et Notre-Dame-de-Gravenchon, qui rassemble un peu plus de 9 000 habitants.

LE DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE D'ÉVREUX

L'aire urbaine d'Évreux présente un profil singulier : passant de 90 000 à 97 000 habitants, l'augmentation est davantage due à une démographie vigoureuse plutôt qu'à l'étalement de ses communes couvertes. Le nouveau territoire n'a en effet gagné que onze communes en périphérie mais bénéficie d'un excédent démographique qui illustre un dynamisme largement attribué à une population jeune. A ces bons indicateurs démographiques, s'ajoute une situation de l'emploi relativement moins difficile qu'ailleurs dans la région.

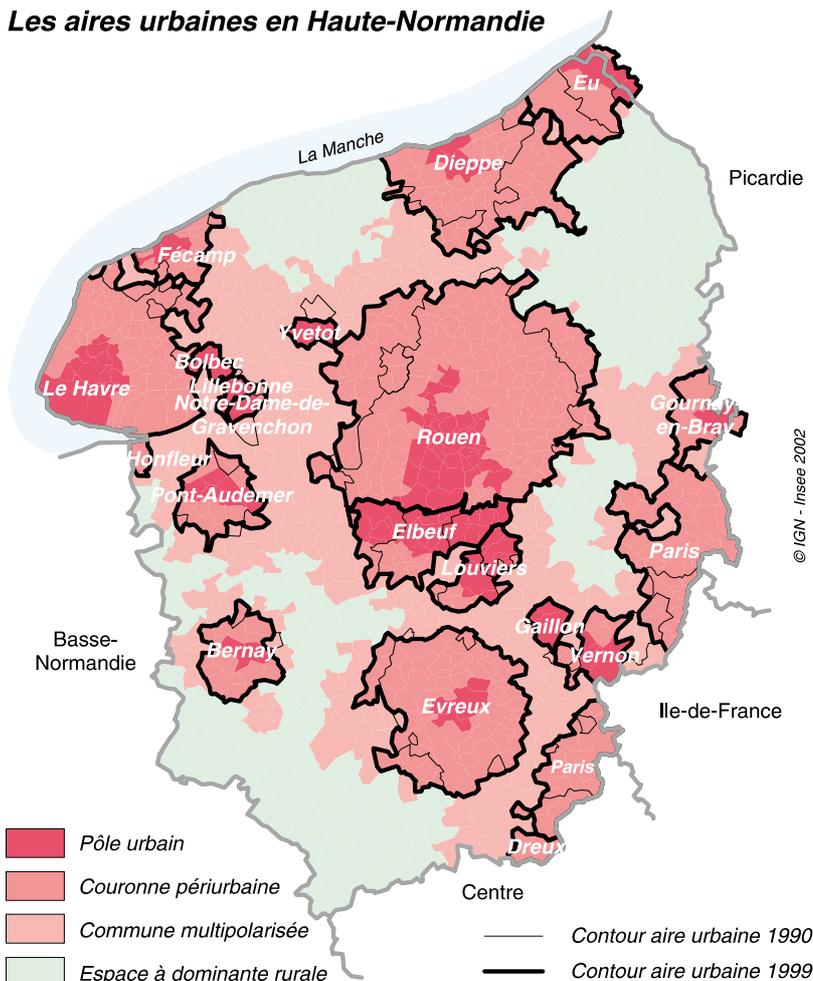
Excentrée à l'ouest du département, l'aire urbaine de Bernay reste quasi-inchangée et couvre toujours dix-sept communes où la population, dans le découpage de 1999, progresse de 3% avec, notamment, un excédent migratoire, contrairement à ce qui se passe presque partout ailleurs.

Au nord, non loin de la Seine, Pont-Audemer enregistre un gain de population de presque 6% grâce à trois communes supplémentaires. Au total, sa population atteint presque 20 000 habitants.

L'INFLUENCE DE LA RÉGION PARISIENNE...

Si les aires urbaines de la région « débordent » parfois, ce qui est le cas

Les aires urbaines en Haute-Normandie



pour celle d'Eu dans la Somme sur cinq communes, ainsi que pour Gournay-en-Bray dans l'Oise pour une commune, à l'opposé, trois aires urbaines situées hors région couvrent une partie de la Haute-Normandie : il s'agit de celle de Paris, à titre principal, qui couvre 72 communes en 1999, ainsi que celles de Dreux et d'Honfleur, plus marginales, couvrant respectivement six et deux communes.

L'influence de l'Ile-de-France a été fortement amplifiée : de 1990 à 1999, l'aire urbaine de Paris a englobé autant de communes que celle de Rouen (respectivement 45 et 44) et avec une remarquable poussée démographique (plus de 12% sur la période intercensitaire) largement attribuée à un excédent migratoire (70% en contribution à la hausse), elle couvre presque 50 000 habitants dans la région.

Dans cette partie de la région, trois

aires urbaines apparaissent encore comme des poches de résistance.

La petite aire urbaine de Gaillon, réduite à son pôle urbain, n'a pas été modifiée depuis 1990 : elle présente la particularité d'être celle qui proportionnellement gagne le plus d'habitants (5,7%).

Quant à l'aire urbaine de Vernon, la perte de cinq de ses communes en périphérie a fait chuter sa population de presque 3%. Son bilan démographique fait état toutefois d'une bonne vitalité : la population dans le zonage de 1999 y augmente de plus de 5% avec un taux de variation naturel de presque 8%.

L'aire de Gournay-en-Bray est la seule qui ait émergé du zonage de 1999 : regroupant un peu plus de 10 000 habitants, elle est formée de douze communes anciennement rurales dont deux forment le pôle urbain □

Célibataire, veuf ou divorcé, mais pas forcément seul

Marie-Claude COLLET

En vingt ans, la situation matrimoniale des Haut-Normands a sensiblement évolué : plus de célibataires, moins de mariés et une proportion de divorcés qui a quasiment doublé sur la période. La situation de la Haute-Normandie est aujourd'hui identique à celle de l'ensemble des régions françaises, ce qui n'était pas le cas précédemment. N'être pas marié n'est cependant pas toujours synonyme de solitude ; célibataires, divorcés et veufs ne vivent pas forcément seuls.

En 1999, parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, 34,5% ont déclaré être célibataires, 51,5% être mariés, 8% divorcés et 6%, veufs.

Les hommes sont plus souvent mariés. Paradoxalement, on trouve également plus de célibataires chez les hommes que chez les femmes. Cette situation s'explique par un nombre plus important de veuves que de veufs, dû au fait que l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes.

Depuis 1982, la situation matrimoniale de la population de la région a évolué. De près de 62% de personnes mariées, nous sommes passés aujourd'hui à un peu plus de 51%. Cette diminution peut être expliquée aux trois quarts par l'augmentation du taux de célibat qui s'élève aujourd'hui à 34,5%, mais également par la forte progression de la part des divorcés au cours de ces vingt dernières années.

La proportion de personnes veuves en Haute-Normandie est restée constante, autour de 8%. Ceci est lié à une

espérance de vie qui augmente régulièrement et retarde ainsi l'interruption de la vie de couple occasionnée par un décès. De ce fait, même si la population vieillit, la proportion de veufs et de veuves n'augmente pas.

En 1999, la situation matrimoniale des Haut-Normands est identique à celle de l'ensemble de la population française. Cela n'a pas toujours été le cas. Il y a vingt ans, la forte proportion des moins de vingt ans induisait une part de célibataires plus élevée en Haute-Normandie que dans l'ensemble des régions (26,8 contre 19,7%). En revanche, face au divorce, le comportement des Haut-Normands est comparable à celui de l'ensemble des Français. En Haute-Normandie, comme dans l'ensemble de la France, la part de divorcés en 1999 est de 6%, soit presque deux fois plus qu'en 1982. Avec, cependant, un peu plus de femmes que d'hommes.

Aujourd'hui, les hommes restent célibataires beaucoup plus longtemps qu'il y

a 20 ans. En 1999, à 34 ans, près de 50% des hommes sont encore célibataires, contre 15% en 1982.

Les femmes, qui convolaient plus tôt que leurs homologues masculins, ont également retardé leur passage à la mairie. En une vingtaine d'années, le nombre de femmes qui n'ont jamais été mariées entre 30 et 34 ans est passé de une sur dix à quatre sur dix en moyenne.

Le fait de n'être pas marié n'est pas forcément synonyme de solitude. En 1999, par exemple, seulement un célibataire sur cinq entre 30 et 39 ans vit seul et 13% des couples sont composés de deux personnes célibataires. De même, seulement un peu plus du tiers des divorcés vivent seuls ; cette proportion est toutefois un peu plus élevée chez les plus de 50 ans. Les personnes veuves, quant à elles, ne résident pas toujours seules, mais elles sont tout de même les plus nombreuses à être dans ce cas (66%), avec une proportion plus importante pour les femmes (85%).

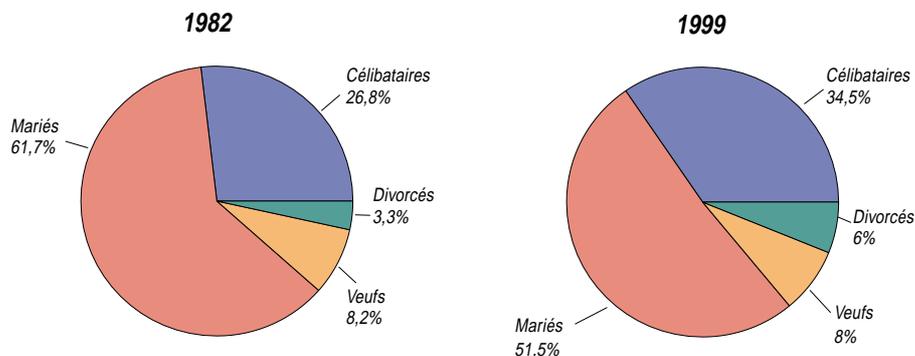
POPULATION DE 15 ANS OU PLUS PAR SEXE ET ÉTAT MATRIMONIAL

	Haute-Normandie						France		
	1982			1999			1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Célibataires	30,4	23,4	26,8	38,3	31,0	34,5	38,5	31,3	34,8
Mariés	64,0	59,5	61,7	53,7	49,5	51,5	53,3	48,8	51,0
Veufs	2,8	13,3	8,2	2,7	12,8	8,0	2,7	12,9	8,0
Divorcés	2,8	3,7	3,3	5,4	6,7	6,0	5,5	7,0	6,2

Source : INSEE - Recensements de la population 1982 et 1999

Unité : %

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS OU PLUS SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL EN HAUTE-NORMANDIE



Source : INSEE - Recensements de la population 1982 et 1999

Unité : %

PRISON ET VIE DE FAMILLE : DIFFICILE CONCILIATION

En 1999, 48 500 hommes étaient détenus dans un établissement pénitentiaire de métropole. L'enquête « Etude de l'histoire familiale » a été réalisée pour la première fois auprès de ces personnes. Elle permet de comparer l'histoire familiale des détenus avec celle du reste de la population masculine.

Plutôt jeunes (un sur cinq a moins de 25 ans et un sur deux moins de 35 ans), d'un milieu modeste (ouvriers ou fils d'ouvriers), souvent d'origine étrangère, les détenus sont à 50% issus d'une famille nombreuse contre 25% pour les hommes en liberté. A 20 ans, neuf détenus sur dix avaient déjà quitté le système scolaire (six sur dix dans l'ensemble de la population). Ils vivent en couple et ont leur premier enfant deux ans plus tôt que le reste des hommes. Leurs unions sont plus instables et les ruptures fréquentes. Ainsi, lors de leur entrée en prison, 40% des détenus avaient déjà connu au moins une rupture contre 18% des autres hommes. Au total, 60% des détenus se déclarent seuls.

Précocité et instabilité familiale des hommes détenus / Cassan F. et Mary-Portas F.L. - In : INSEE première. - N° 828 (2002, fév.) ; 4 p.

PARITÉ HOMMES-FEMMES : PEUT MIEUX FAIRE !

De plus en plus de femmes sont actives. Néanmoins, elles subissent encore des inégalités par rapport aux hommes en termes de salaire, de temps de travail, de chômage mais aussi en termes d'accès aux plus hautes fonctions professionnelles et politiques.

En 2001, le taux de chômage féminin est supérieur à celui des hommes (10,7% contre 7,1%). 8,5% des femmes occupent un emploi à temps partiel contraint contre seulement 2% des hommes. Plus on monte dans la hiérarchie, plus les écarts de salaires entre hommes et femmes sont importants.

Dans les entreprises du secteur privé, les femmes représentent aujourd'hui 24% de l'encadrement. Dans la fonction publique, les femmes sont très peu présentes dans les emplois de direction et d'inspection (14% en 2000).

Bien que les femmes constituent 55% de l'électorat, la vie politique est surtout dominée par les hommes, surtout au niveau national. Dans les instances locales, la part des femmes conseillères municipales est passée de 25% en 1995 à 50% en 2001.

Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent / Zohor Djider. - In : INSEE première. - N° 834 (2002, mars) ; 4 p.

DE PLUS EN PLUS DE RAVINES EN SEINE-MARITIME

L'érosion des sols en Seine-Maritime est devenue un phénomène important et préoccupant. L'augmentation des terres labourables, l'urbanisation et les pratiques culturales pénalisantes (herbicides, parcelles de grandes dimensions) favorisent l'apparition de ravines dans le sol. De plus, l'accumulation d'années exceptionnellement pluvieuses (1999-2000-début 2001) n'ont fait qu'aggraver le phénomène.

Dans le département, un cinquième de la surface agricole du département est concernée par ce problème.

D'ores et déjà, de nombreuses initiatives venant de la profession agricole, des collectivités et des administrations sont prises pour tenter de maîtriser l'érosion des sols.

La maîtrise de l'érosion des sols : un projet majeur pour la Seine-Maritime / Caron J. et Goffette S. - In : Agreste Seine-Maritime Note. - N° 24 (2001, sept.) ; 8 p.

Florence PIMENTA

ÉTAT MATRIMONIAL

Cet article s'appuie sur les données issues des recensements de population et porte sur la population âgée de 15 ans ou plus.

Les personnes recensées doivent indiquer leur "état matrimonial légal" : célibataire, marié(e) ou remarié(e), veuf(ve) ou divorcé(e). Les réponses peuvent présenter dans certaines situations des différences avec la situation légale de la personne, par exemple :

-une personne vivant séparée de son conjoint mais non encore divorcée et donc légalement mariée aura pu hésiter entre les réponses célibataire, marié(e) ou divorcé(e).

-des personnes vivant en union libre auront pu hésiter devant la réponse "marié(e)" ; mais certaines d'entre elles, légalement divorcées ou séparées, pourront préférer se déclarer célibataires.

- par ailleurs, deux conjoints mariés ne le sont pas toujours ensemble.

Si, dans la plupart des cas, l'état matrimonial déclaré reste un bon indicateur de l'état matrimonial de la personne recensée, il faut avoir à l'esprit ces remarques lorsqu'on étudie certaines sous-populations particulières.

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE DE 25 À 59 ANS SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL

	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Total
Agriculteurs exploitants	19,8	75,3	1,8	3,2	100,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	15,6	73,8	1,5	9,1	100,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	24,2	67,3	0,8	7,6	100,0
Professions intermédiaires	28,4	62,2	1,1	8,3	100,0
Employés	28,1	59,5	2,3	10,1	100,0
Ouvriers	33,0	58,0	1,2	7,8	100,0
Retraités	5,2	78,9	6,5	9,4	100,0
Autres personnes sans activité professionnelle	27,0	64,1	3,0	5,9	100,0
Total	27,8	62,2	1,8	8,2	100,0

Source : INSEE - Recensement de la population 1999

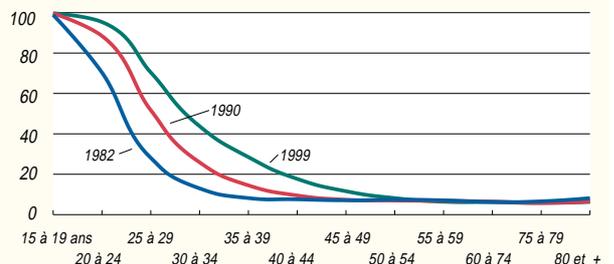
Unité : %

Certains milieux sociaux sont plus attachés au mariage que d'autres. Les agriculteurs constituent la catégorie socio-professionnelle qui se marie le plus et qui divorce le moins. Chez les artisans et commerçants, on se marie beaucoup également, mais on divorce beaucoup plus souvent.

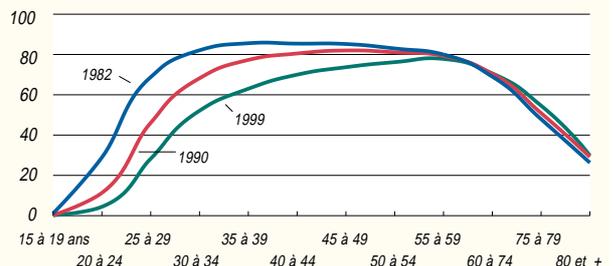
Dans l'ensemble, c'est quand on est ouvrier qu'on se marie le moins. Les employés ne semblent pas non plus très favorables au mariage, mais sans pour autant être toujours restés célibataires. En effet, après 45 ans, près d'un employé sur six est divorcé et c'est également cette catégorie sociale qui enregistre la plus faible proportion de mariés à partir de cet âge □

ÉVOLUTION DE LA POPULATION HAUT-NORMANDE SELON L'ÂGE ET LE STATUT MATRIMONIAL

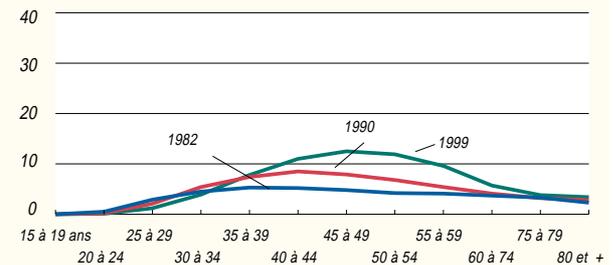
CÉLIBATAIRES



MARIÉS



DIVORCÉS



Source : INSEE - Recensements de la population 1982, 1990 et 1999

Unité : %

LES TAUX DE CHÔMAGE AU 4^e TRIMESTRE 2001

Forte hausse du chômage dans l'Eure

François GITTON

Fin 2001, le taux de chômage en Haute-Normandie s'élève à 11,1% de la population active, en données corrigées des variations saisonnières. Ce taux est donc de 0,2 point supérieur au taux de chômage du début d'année. Dans le même temps, en France, le taux de chômage a globalement stagné à 9%. Au cours du dernier trimestre, cette hausse importante a été particulièrement sensible dans l'Eure (+ 0,4 contre + 0,1 en Seine-Maritime).

On dénombre, fin décembre, 1 400 demandeurs d'emploi de catégorie 1 supplémentaires par rapport au 30 septembre : 900 résident dans l'Eure et 500 en Seine-Maritime. Le constat est le même pour les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite dans le mois (catégorie 6) avec 450 chômeurs de plus dans l'Eure et 400 en Seine-Maritime. Ces différences d'effectifs sont d'autant plus marquantes qu'elles s'appliquent à des départements de poids démographiques différents : en règle générale, pour dix chômeurs dans la région, sept habitent en Seine-Maritime. Bien sûr, malgré cette évolution plus marquée, le taux de chômage de l'Eure (9,7%) reste nettement inférieur à celui de la Seine-Maritime (11,7%).

Enfin, cette hausse du chômage n'épargne aucune tranche d'âge mais touche plus fortement les hommes □

LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS AUX ASSEDIC EN HAUTE-NORMANDIE (catégorie 1)

	4e trim. 2000	1er trim. 2001	2e trim. 2001	3e trim. 2001	4e trim. 2001
Moins de 25 ans	14 977	14 604	14 683	16 084	16 376
Hommes de 25 à 49 ans	23 434	21 101	21 560	22 727	23 191
Femmes	38 776	36 609	36 479	38 251	38 509
Haute-Normandie	75 344	70 173	70 644	74 820	76 223
Eure	19 289	18 052	18 432	19 722	20 606
Seine-Maritime	56 054	52 121	52 212	55 098	55 617

Sources : INSEE - DRTEFP

Unité : nombre CVS

LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS AUX ASSEDIC EN HAUTE-NORMANDIE (catégorie 6)

	4e trim. 2000	1er trim. 2001	2e trim. 2001	3e trim. 2001	4e trim. 2001
Eure	5 725	6 096	5 884	5 007	5 463
Seine-Maritime	13 658	15 109	14 849	13 480	13 837
Haute-Normandie	19 383	21 205	20 733	18 487	19 300
France	455 800	454 400	454 900	410 300	412 700

Sources : INSEE - DRTEFP

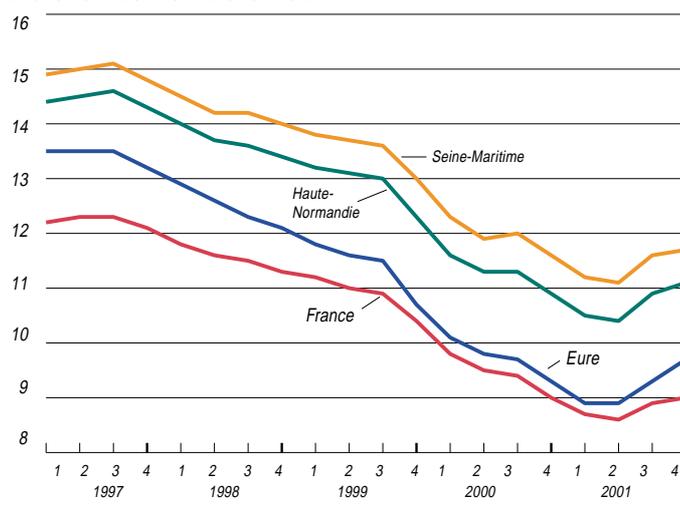
Unité : nombre brut

TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs au sens du BIT (Bureau International du Travail) à la population active. La population active comprend les personnes qui ont un emploi, les chômeurs et les militaires du contingent. A l'échelon des zones d'emploi, le nombre de chômeurs BIT est évalué à partir du nombre de demandeurs d'emploi inscrits aux ASSEDIC, catégories 1 et 6. La population active au lieu de résidence est calculée à partir de l'emploi estimé au lieu de travail, en supposant que les comportements de déplacements domicile-travail sont restés les mêmes que ceux observés lors du recensement de la population de 1999.

Les taux de chômage sont calculés au niveau France entière, à l'échelon régional, départemental ainsi qu'au niveau des zones d'emploi.

ÉVOLUTION DES TAUX DE CHÔMAGE



Source : INSEE

Unité : % CVS

DEMANDEURS D'EMPLOI

Un demandeur d'emploi en fin de mois est une personne inscrite aux ASSEDIC. Les personnes à la recherche d'un emploi sont classées selon différentes catégories.

Les personnes inscrites en catégories 1 et 6 sont les plus souvent dénombrées. Ce sont des personnes sans emploi, disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée (CDI) à temps plein (catégorie 1) ou ayant exercé une activité de plus de 78 heures au cours du mois (catégorie 6).

Les autres catégories correspondent à :

- des personnes sans emploi, disponibles, à la recherche d'un CDI à temps partiel (catégorie 2) ou un emploi à durée déterminée (CDD) temporaire ou saisonnier (catégorie 3).

- des personnes non disponibles, sans emploi, à la recherche d'un emploi (catégorie 4) ou ayant un emploi et cherchant un autre emploi (catégorie 5) même à temps partiel (catégorie 7) ou un CDD temporaire ou saisonnier (catégorie 8).

TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI

	4e trim. 2000	4e trim. 2001
Dieppe	13,3	13,8
Le Havre	13,7	12,9
Fécamp	11,8	12,1
Vallée de la bresle	10,0	11,4
Bernay	11,3	11,3
Verneuil-sur-Avre	10,4	10,7
Rouen	10,4	10,7
Pont-Audemer	11,0	10,6
Lillebonne	10,7	10,2
Gisors	18,6	8,9
Pays de Bray	8,5	8,7
Vernon	8,5	8,6
Évreux	7,9	8,2
Eure	9,3	9,7
Seine-Maritime	11,6	11,7
Haute-Normandie	10,9	11,1
France	9,0	9,0

Sources : INSEE - DRTEFP

Unité : % CVS